

Réf: Dossier N° 132784

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECT DREAMS »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Cité CIE
non loin de la pâtisserie Flora,, Lot 202, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT DREAMS »

Objet : Achat et vente de vêtements, Commerce générale, Communication et Évènementiel, Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Cité CIE
non loin de la pâtisserie Flora,, Lot 202, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mme SORO NOUNA AURELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07670 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38608/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

